

Note d'information aux résidents
Mesures préventives COVID-19
Reprise d'activités et services
Information 27 mai 2020

Chère résidente, cher résident,

Depuis le 11 mai, ce sont près de **500 « Charte de bonne conduite des visites »** qui ont été signées, soit autant de visiteurs qui ont pris connaissance des consignes à respecter au sein de la résidence, et qui ont ainsi contribué à l'atteinte de notre objectif, toujours viable : « **zéro cas Covid-19 aux Jardins d'Arcadie de Bordeaux** ». Comme à vous tous, aux salariés, ils méritent nos remerciements.

La situation sanitaire est très satisfaisante au sein de la Résidence et elle s'améliore fortement sur l'ensemble du territoire français.

Nous prévoyons donc le redémarrage de services dès le début juin, toujours dans le respect strict des consignes sur les gestes barrières pour tous, et des opérations de nettoyage et de désinfection des parties communes.

1 – Le Restaurant « La Terrasse d'Arcadie »

- **A compter du 1^{er} juin, le service Restauration, qui sera maintenu dans les appartements (portage toujours assuré « gratuitement » pour tous), proposera des menus avec 2 choix pour chaque plat (entrée, plat principal, accompagnement, dessert), à midi et le soir. La réservation et les choix restent obligatoires, à faire au plus tard la veille (sur les feuilles déposées avec vos plateaux repas, ou en appelant à l'accueil).**
- **A compter du 8 juin, la salle du restaurant sera ouverte, mais accueillera pendant quelques jours un maximum de 40 convives. La salle du restaurant aura été**

Jean-François MARTINEZ
Directeur

totallement désinfectée auparavant, et le sera après chaque service. Durant la semaine du 8 au 14 juin, nous appliquerons scrupuleusement les consignes établies par notre prestataire, la Sogeres, et nos équipes. Celles-ci entraîneront des changements conjoncturels, comme la réduction du nombre de personnes assises à chaque table, la désinfection des mains à l'entrée du restaurant, le dressage des assiettes à la demande, la mise à disposition de carafe d'eau individuelle. Bien sûr, les menus à double choix resteront la règle, toujours en commande la veille. « 40 convives » dans la salle du restaurant, en un seul service démarrant entre 12h15 et 12h30, a pour corollaire que certains résidents continueront pendant quelques jours à déjeuner et/ou dîner dans leur appartement (portage toujours assuré sans surcoût). **Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès de Catherine Maton pour indiquer votre préférence (prises des repas en salle, ou dans votre appartement).**

- Au cours de la seconde quinzaine de juin, ou début juillet, nous espérons pouvoir rouvrir la salle du restaurant en augmentant le nombre de convives (jusqu'à 100 convives en 2 services).
- **Toujours à compter du 8 juin, le salon de thé rouvrira tous les après-midis, mais uniquement dans un premier temps sur la terrasse extérieure.**

2 – Le Petit Magasin

- **Le 2 juin, le Petit Magasin vous livrera les mardis et vendredis.** Outre les produits « épicerie sèche », « hygiène », et « nettoyage » maintenus en stock, **vous pourrez commander** (au plus tard le lundi matin pour la livraison du mardi, le jeudi matin pour celle du vendredi) **des produits frais** (laitages, charcuterie). N'hésitez pas à appeler Virginie Guellard pour plus de précisions.
- Pendant au moins tout le mois de juin, le Petit Magasin restera inaccessible physiquement, et **vos courses continueront à vous être livrées directement dans vos appartements.**
- Vous pourrez toujours commander vos fruits et légumes quotidiennement, commandes qui seront transmises au primeur « Charlotte et Clémentine », qui vous facturera comme actuellement en direct.

Jean-François MARTINEZ
Directeur

- Nous espérons par ailleurs pouvoir lancer une campagne d'achats de fleurs et plantes pour vos plantations dans vos terrasses et jardinets, comme lors des saisons précédentes. Plus d'informations dans quelques jours.

3 – Grand Salon, Salon de Bridge et Bibliothèque

Ces 3 lieux resteront fermés au moins jusqu'au 14 juin.

- La Bibliothèque reste réquisitionnée comme local de prise en charge d'une personne présentant des signes de contamination au Covid-19, conformément aux procédures que nous avons établies depuis le mois de mars.
- Le Grand Salon reste fermé à tous, les règles de distanciation étant très difficiles à faire appliquer dans la configuration de celui-ci.
- Le Salon de Bridge est réservé à la tenue de réunions de direction et du Conseil Syndical, dans la limite de 8 personnes, et de l'application stricte des mesures de nettoyage et de désinfection après chaque réunion.

Nous reverrons d'ici fin juin comment alléger ces contraintes. D'ici là, **nous maintenons nos animations et activités dans le Parc**. Prochain rendez-vous, **le vendredi 29 mai à 15h00, avec un concert Flûte/Harpe Celtique**, toujours accompagné d'une **collation offerte aux participants**, sans oublier les **activités « gymnastique » organisées tous les mardis et jeudis à 10h00 par le coach Jérémy**.

Je reste à votre écoute pour toute précision.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez
Directeur

